

L'alimentation locale au cœur des territoires LEADER

Recueil de projets



Edito

Pour le renforcement du programme LEADER au service des systèmes alimentaires territoriaux

Dans un contexte marqué par les enjeux écologiques, la montée des inégalités et la fragilisation de notre souveraineté alimentaire, l'enjeu de la relocalisation des systèmes alimentaires s'impose comme une priorité des politiques publiques. Face à ces défis, le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) constitue un levier majeur pour construire des systèmes alimentaires plus durables, plus résilients et plus solidaires.

Porté par les Groupes d'Action Locale (GAL), LEADER permet de structurer les circuits courts, de soutenir la transformation et la distribution locales, et de rapprocher les producteurs des consommateurs. Il accompagne également la mise en œuvre de nombreux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en favorisant la gouvernance partagée, la concertation inter-acteurs et l'expérimentation de solutions adaptées aux réalités de chaque territoire.

Ce recueil offre un aperçu inspirant des nombreuses réussites portées par LEADER, en particulier dans le domaine de l'alimentation locale. Grâce à la concertation entre acteurs et à l'expérimentation de solutions adaptées aux réalités de chaque territoire, le programme a permis l'émergence d'initiatives concrètes : plateformes logistiques, soutien à la restauration collective, lieux de transformation mutualisés, projets de sensibilisation à une alimentation durable... Autant d'actions qui renforcent l'économie de proximité, la résilience des filières agricoles et l'accès de tous à une alimentation de qualité. Ces projets témoignent de la richesse et de la diversité des dynamiques rurales soutenus par LEADER. Plus qu'un outil de financement, LEADER s'impose comme un véritable laboratoire d'innovation territoriale, capable de faire émerger des solutions ancrées localement et portées collectivement. Il démontre ainsi toute sa pertinence pour accompagner les transitions alimentaires, environnementales et sociales qui façonnent aujourd'hui les politiques de développement rural en France.



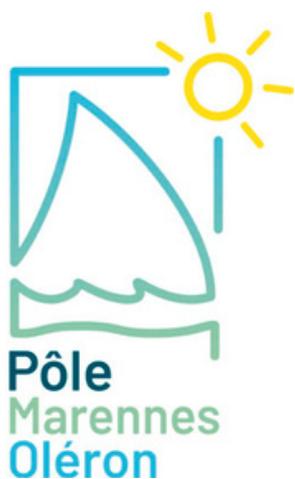
Thibaut Guignard,
Président de Leader France

Mots des partenaires

64 territoires de projet, donc des Groupes d'Action Locale (GAL), portent un projet alimentaire territorial (PAT) en France en 2025.

Action collective, engagement des acteurs, recherche de co-bénéfices locaux en termes d'environnement, d'emploi local non délocalisables : les GAL ont tout pour être aux avant-postes des dynamiques alimentaires territoriales !

Terres en villes, association "pionnière" des politiques agricoles locales créée en 2000, le perçoit bien en tant que chef de file du réseau national des projets alimentaires territoriaux depuis 2016. Au sein de projet CAPITAL, nous avons eu l'occasion de nous retrouver entre acteurs locaux et têtes de réseaux.



GAL Iles et Estuaires
Charentais



“
Sortir de notre
routine, croiser les
approches à partir
des initiatives
territoriales, c'est le
sens de ce projet.”

Laurent Duval, maire
de Languidic, co-
président de Lorient
Agglomération

Le GAL Iles et Estuaires Charentais consacre depuis 2024 une part importante de son animation à l'identification et à l'accompagnement de projets sur l'alimentation locale, l'agriculture locale et les circuits-courts.

Ce recueil et l'expérience du programme LEADER démontrent les efforts particulièrement nécessaires sur ce sujet pour que les projets puissent voir le jour.

Mots des partenaires

Au nom de l'association La Belle du Lié, je tiens à remercier le programme LEADER et le projet CAPITAL pour cette opportunité de valoriser notre engagement en faveur d'une alimentation locale et durable.



Dans nos territoires ruraux, le lien entre le monde agricole et les habitants est fondamental. À travers nos actions, nous cherchons à retisser ce lien, à faire connaître les filières locales, notamment celle de la pomme de terre. CAPITAL nous a permis de donner écho à ces démarches, en rassemblant jeunes, producteurs et citoyens, et en ouvrant la discussion autour d'enjeux concrets qui nous concernent tous.

En tant que structure animatrice du GAL du Plateau de Saclay et du Projet Alimentaire Territorial de la Plaine aux Plateaux, *Terre et Cité* assure la synergie entre ces deux programmes, dont les stratégies sont fortement axées sur la diversification agricole et l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous.

Les cofinancements LEADER sont un des leviers essentiels, qui ont permis de mener une trentaine de projets favorisant la résilience alimentaire de notre territoire, à hauteur de 2 millions d'euros entre 2021 et

2024. Cette réussite a convaincu nos partenaires du PAT de reconduire ce travail commun pour 5 années supplémentaires et de renforcer ainsi la dynamique territoriale portée par le GAL du Plateau de Saclay.



**Caroline Doucerain
Présidente de Terre & Cité**

Mots des partenaires



GAL Haute Provence Luberon

Notre Groupe d'Action Locale soutient une ruralité positive, vivante et en mouvement, portée par l'ensemble des acteurs qui la font vivre au quotidien — parmi lesquels les agriculteurs jouent un rôle central. Ils façonnent les paysages, nourrissent les habitants et participent pleinement aux dynamiques locales.

Loin d'être isolés, ces acteurs s'intègrent dans des logiques multiples: développement local, transition écologique, circuits courts, vie économique et sociale. L'agriculture et la ruralité avancent ensemble, se nourrissant mutuellement pour construire des territoires durables et dynamiques.

Soutenir les initiatives autour de l'alimentation locale, c'est renforcer la souveraineté alimentaire de nos territoires, préserver leur capacité à nourrir durablement leurs habitants et sécuriser des filières de production ancrées dans le local.

Les magasins de producteurs en sont un bel exemple : en mutualisant leurs forces, les agriculteurs créent des lieux conviviaux, ancrés localement, qui valorisent leurs produits tout en renforçant les liens sociaux et économiques au cœur des territoires.



Sommaire

INTRODUCTION	8
L'alimentation locale : une priorité croissante pour les GAL	9
Enjeux	10
Leviers	11
Les GAL et les PAT	12
ZOOM : Quelles politiques alimentaires en Italie ?	13
PROJETS	16
Valorisation de la Pomme de Terre - Coopération	16
Étude pour l'implantation d'un magasin de producteurs	17
Animation autour d'une démarche de valorisation des productions locales	18
Création du magasin de producteurs "La source bio"	19
Drive fermier de Vouziers	20
Fabrication de couac, kassav et sispa	21
Expérimentation d'une stratégie alimentaire partagée	22
Création d'un jardin d'insertion et installation d'une ferme maraîchère	23
Valorisation et animations territoriales autour des circuits courts	24
Transformation de produits écologiques destinés à l'alimentation humaine	25

Sommaire

PROJETS	16
Structuration et pérennisation d'un réseau de producteurs locaux en agriculture biologique	26
De la Terre à Mon Assiette	27
"Mettons la main à la PAT"	28
Création d'un magasin de producteurs Ferm'Avenir	29
C'est Bio l'Anjou : création d'un pôle de coopération d'alimentation territoriale	30
Défi Foyers à Alimentation Positive	31
Extension de la conserverie de Rogues : l'Atelier de Fabia	32
MaYon Court	33
Airial du Tastot	34
Cabane des producteurs	35
Mesurer l'impact économique des magasins de producteurs	36
Fête de la vanille	37

Introduction

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) met un accent particulier concernant la prise en compte de l'alimentation locale en tant qu'élément essentiel du développement durable des territoires ruraux.

En effet, l'un des axes majeurs de LEADER est de renforcer l'économie des territoires en soutenant les initiatives qui favorisent les circuits courts et la consommation de produits locaux. Ce programme encourage les acteurs locaux, tels que les agriculteurs, les artisans, les associations et les collectivités, à collaborer pour développer des projets innovants qui valorisent les ressources alimentaires de leur territoire.

En soutenant des actions telles que la création de marchés de producteurs, la mise en place de systèmes de distribution directe ou encore l'organisation d'événements autour de la gastronomie locale, LEADER contribue à renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs. Cela permet non seulement de dynamiser l'économie locale, mais aussi de préserver le patrimoine culinaire et les savoir-faire traditionnels, tout en sensibilisant la population à l'importance de l'alimentation durable.

Par ailleurs, le programme LEADER met l'accent sur la durabilité en valorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ce qui est essentiel dans un contexte de changement climatique et de dégradation des écosystèmes. En intégrant des critères environnementaux dans ses projets, LEADER aide à construire des systèmes alimentaires plus résilients, capables de s'adapter aux défis actuels.

Ainsi, la prise en compte de l'alimentation locale dans le programme LEADER ne se limite pas à une simple valorisation économique, mais s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, de préservation des ressources et de renforcement de la cohésion sociale au sein des territoires ruraux. Ce faisant, LEADER joue un rôle clé dans la transition vers des systèmes alimentaires plus équitables et durables, en plaçant les acteurs locaux au cœur des dynamiques de changement.

L'alimentation locale : une priorité croissante pour les GAL

Alors que la relocalisation de l'alimentation s'impose comme un enjeu majeur de développement territorial, les Groupes d'Action Locale (GAL) engagés dans la démarche LEADER traduisent de plus en plus cette ambition dans leurs stratégies. Une analyse des données issues d'une enquête menée auprès des 308 GAL français révèle une nette progression de la prise en compte de la thématique de l'alimentation locale entre les programmations de 2014-2022 et de 2023-2027.

Une dynamique en nette progression

Lors de la programmation 2014-2022, près de 80 % des GAL ont intégré l'alimentation locale à leur stratégie LEADER. Cette tendance s'est nettement renforcée lors de la programmation actuelle (2023-2027), avec 92 % des GAL déclarant l'avoir intégrée à sa stratégie territoriale. Cette évolution témoigne d'un changement d'échelle significatif, traduisant une volonté affirmée des territoires ruraux de faire de l'alimentation un levier de développement local, de transition écologique et de cohésion sociale.

Les GAL identifient plusieurs facteurs de réussite concernant l'accompagnement de projets LEADER relevant de la thématique de l'alimentation locale, tels que :

- Une approche multi-partenariale associant producteurs, collectivités, associations et consommateurs.
- Un ancrage territorial fort, favorisant la connaissance des acteurs et des besoins locaux.
- Un lien renforcé avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Malgré cette dynamique positive, des freins subsistent : difficulté à identifier les porteurs de projets, manque de cofinancements, ou encore une certaine complexité administrative pour faire émerger des actions structurantes. La montée en puissance de la thématique nécessite donc un accompagnement technique et financier à la hauteur des ambitions affichées.

L'intégration accrue de l'alimentation locale dans les stratégies LEADER reflète une profonde mutation des priorités rurales. En valorisant les ressources locales et en reconnectant les citoyens à leur alimentation, les GAL participent activement à la transition des territoires. Le défi des prochaines années sera donc de consolider cette dynamique pour qu'elle devienne une composante pérenne et structurante du développement rural.

Enjeux

Les défis des GAL dans l'accompagnement des projets LEADER en lien avec l'alimentation locale

Parmi les thématiques émergentes portées par les Groupes d'Action Locale (GAL), l'alimentation locale représente un levier important pour renforcer la résilience des territoires, soutenir les circuits courts et répondre aux enjeux de transition alimentaire. Toutefois, les GAL se heurtent à des difficultés dans l'accompagnement de ces projets.

Une thématique technique et un programme peu connu

La thématique de l'alimentation locale implique une compréhension fine des enjeux agricoles et alimentaires, avec un vocabulaire technique et des réglementations spécifiques. De nombreux GAL ne disposent pas de compétences internes suffisantes pour appréhender l'ensemble de ces aspects. Par ailleurs, la sensibilisation aux programmes de financements européens comme LEADER est insuffisante dans le monde agricole, ce qui se traduit par leur méconnaissance du programme, rendant alors difficile l'identification des porteurs de projets potentiels. Le lien entre les GAL et les acteurs agricoles reste donc fragile, et les producteurs sont parfois peu disponibles pour s'impliquer dans des démarches de projet.

Des freins réglementaires et administratifs persistants

Les GAL peinent à accompagner certains projets alimentaires innovants en raison de la complexité des lignes de partage entre LEADER et les dispositifs FEADER régionaux. De nombreux porteurs de projets, notamment agricoles, se retrouvent exclus des deux cadres, malgré le potentiel territorial de leurs initiatives. A cela s'ajoutent des contraintes administratives lourdes : règles d'éligibilité, régimes d'aide (minimis, aides d'Etat) ou formes juridiques spécifique comme les CAE, qui exigent une expertise difficile à mobiliser pour des structures aux ressources parfois limitées.

Des freins économiques pour les porteurs de projet

Les porteurs de projet rencontrent aussi des difficultés financières majeures : manque de trésorerie pour avancer les dépenses, difficultés à mobiliser un autofinancement suffisant, et impossibilité, pour certains acteurs publics, de recourir à l'aide de minimis lorsqu'ils ont déjà atteint leur plafond. Les associations et structures de l'économie sociale et solidaire, pourtant très investies dans les démarches alimentaires locales, n'ont souvent pas les capacités financières pour attendre les versements de subventions, faute d'avance possible.

Leviers

Les facteurs de réussite pour les GAL dans l'accompagnement des projets LEADER alimentaires

Des partenariats locaux indispensables

L'accompagnement efficace de projets LEADER dans le domaine de l'alimentation locale repose sur une combinaison de facteurs humains, territoriaux, organisationnels et financiers. L'un de ses leviers est la connaissance fine du territoire et de ses acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, structures sociales et citoyens. Cette connaissance permet aux GAL d'identifier les dynamiques locales, de comprendre les besoins spécifiques, et d'ancrer les projets dans les réalités du terrain.

L'établissement de partenariats solides permet également de favoriser une approche multi-acteurs, qui intègre à la fois les professionnels de l'alimentation, les collectivités, les consommateurs et le tissu associatif. Le dialogue entre ces parties prenantes, souvent issues de mondes différents, permet d'aligner les attentes et de bâtir des compromis durables.

Les projets les plus aboutis s'inscrivent dans une approche systémique, articulée avec d'autres politiques publiques telles que les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Cette articulation permet aux GAL de bénéficier de l'expertise d'acteurs spécialisés, de mutualiser les ressources et de gagner en cohérence stratégique. Par ailleurs, l'appui sur des réseaux solides contribue à renforcer la visibilité et la pérennité des initiatives.

Un accompagnement sur mesure

La proximité du GAL avec les porteurs de projet constitue également un facteur clé de réussite. Un accompagnement individualisé, aide dans le montage des dossiers, la recherche de cofinancements. Aussi, un soutien à la structuration juridique, ou à la gestion de la trésorerie, peuvent faire la différence, notamment pour des structures émergentes, ou de petite taille. Le GAL agit ici comme un facilitateur, en réduisant les freins administratifs, et en valorisant les projets les plus pertinents pour le territoire.

Un porteur de projet engagé

Enfin, les projets accompagnés ont davantage de chances de réussite lorsqu'ils sont portés par des acteurs motivés, insérés dans le tissu local et disposant d'une vision claire, d'un modèle économique solide et d'un lien fort avec les réalités du marché local. Les initiatives qui privilégient les solutions concrètes, la production de qualité, la communication auprès du public et la régularité de l'offre, rencontrent souvent un meilleur accueil et une meilleure intégration par les habitants.

Les GAL et les PAT

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), instaurés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, sont des démarches collectives visant à structurer localement un système alimentaire durable. Portés par des collectivités territoriales, en partenariat avec une grande diversité d'acteurs (agriculteurs, entreprises, associations, citoyens, institutions, etc.), les PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur un territoire donné, tout en répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé publique. Ainsi, ils permettent de favoriser les circuits courts, de soutenir l'agriculture de proximité, d'améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité, et de sensibiliser les habitants aux enjeux de l'alimentation durable.

Chaque PAT repose sur un diagnostic territorial partagé et se décline en plan d'actions adapté aux spécificités locales. Il s'agit ainsi d'un outils stratégique de coordination des politiques publiques locales autour de l'alimentation, qui encourage la coopération entre les acteurs et renforce la résilience des territoires.

Les synergies entre les GAL et les PAT représentent un levier stratégique pour dynamiser les territoires ruraux tout en répondant aux enjeux de souveraineté alimentaire, de transition écologique et de cohésion sociale. Les GAL réunissent une diversité d'acteurs publics et privés autour d'une stratégie territoriale coconstruite. Cette gouvernance partagée et l'ancrage local des GAL sont particulièrement compatibles avec la logique des PAT, qui visent à structurer des systèmes alimentaires durables à l'échelle d'un territoire, en favorisant notamment la relocalisation de la production et de la consommation, la lutte contre la précarité alimentaire, et le soutien aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Dans cette optique, les GAL peuvent jouer un rôle fédérateur, en facilitant la mise en réseau des parties prenantes locales, en soutenant l'émergence d'initiatives innovantes, ou encore en contribuant au financement de projets portés par les PAT. De leur côté, les PAT et leurs diagnostics alimentaires territoriaux, offrent un cadre opérationnel pour expérimenter et mettre en œuvre des actions à fort impact social, économique et environnemental, tout en s'inscrivant dans une dynamique multi-niveaux qui renforce la visibilité des actions locales.

La collaboration entre GAL et PAT permet également de favoriser une mutualisation des moyens (humains, financiers, méthodologiques), d'éviter les redondances entre dispositifs, et d'assurer une meilleure coordination entre les politiques sectorielles (agriculture, santé, environnement, économie sociale et solidaire). A travers ces synergies, c'est toute une dynamique territoriale qui se trouve renforcée, avec une plus grande capacité à faire émerger des solutions adaptées aux réalités locales, à consolider les filières alimentaires de proximité, et à impliquer les citoyens dans la transformation de leur système alimentaire.

Quelles politiques alimentaires en Italie ?

Les 30 et 31 janvier 2025 se sont tenus les 8^{èmes} rencontres du Réseau italien des politiques alimentaires locales à l'Università degli Studi di Torino.

L'Italie est connue pour le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, signé par plus de 280 villes à travers le monde. Mis en place en 2015, ce pacte engage les maires à œuvrer pour rendre les systèmes alimentaires plus durables, garantir une alimentation saine et accessible pour tous, préserver la biodiversité et lutter contre le gaspillage.

De nombreuses villes italiennes - comme Florence, Bologne, Turin ou Lecce - ont une politique agricole ou alimentaire plus ou moins aboutie, centrée soit sur la planification et le paysage, soit sur la solidarité. Ce paysage politique pourrait être comparé à celui des années 2010 en France.



Le réseau italien des politiques alimentaires :

- Un groupe informel de 600 membres dont 80 actifs.
- Un comité stratégique et 11 groupes de travail thématiques : paysages, lutte contre la précarité alimentaire, etc.
- Mis en place par le réseau #Observatoire des politiques alimentaires locales.

Compétences et système de financement

Comme en France, l'alimentation n'est pas une compétence en soi et les actions s'envisagent de manière spontanée. Malgré l'extraordinaire pouvoir culturel de l'alimentation dans le pays et, en contrepoint, le surpoids (33%) et l'obésité galopant (10%) , l'Etat n'a pas de politique alimentaire.

La philanthropie est incontournable. À Turin, c'est la Fondazione Compagnia di San Paolo. Depuis 2015, elle finance des projets de lutte contre le gaspillage, le soutien aux banques alimentaires, la coordination (avec l'ESS : l'*European Social Survey*), la structuration des filières économiques régionales, et même la constitution de données.

En 2022, Turin a adopté un “Guide de politique alimentaire” visant à promouvoir une alimentation consciente et durable. Ce guide est le fruit d’un effort collectif impliquant l’administration municipale et divers acteurs locaux, dans le cadre du projet européen EU-H2020 FUSILLI. De plus, la ville a intégré le droit à une alimentation saine et accessible dans son statut communal, reflétant un engagement institutionnel fort envers les questions alimentaires.

Parmi les initiatives notables, le marché de Porta Palazzo a été transformé en un pivot d’économie circulaire. Ce projet innovant associe des acteurs publics, associatifs et privés pour réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l’insertion sociale. Par exemple, la collecte sélective des déchets organiques a permis de transformer une partie significative des 35 à 40% de déchets organiques en compost, contribuant ainsi à la durabilité environnementale.

En outre, Turin a été la première ville italienne à légiférer sur le droit à l’alimentation, garantissant à ses citoyens une alimentation de qualité, suffisante, nutritive et culturellement acceptable.

SETTIMO TORINESE

Située dans la métropole de Turin, la ville a adopté des politiques alimentaires pour renforcer les liens entre production et consommation locale. En 2019, la ville a initié le projet “Settimo per il Cibo”, impliquant 20 acteurs, dont des associations locales, des écoles et des entreprises. Ce projet vise à promouvoir une alimentation saine et durable auprès des résidents.

Trois initiatives phares illustrent cette politique. D’une part, l’organisation d’ateliers culinaires a touché plus de 1 000 participants, les sensibilisant à la préparation de repas équilibrés avec des produits locaux. D’autre part, la collaboration avec des agriculteurs locaux pour approvisionner les cantines scolaires a permis d’augmenter de 30% l’utilisation de produits frais et locaux dans les menus des écoles. Enfin, Settimo Torinese frappe les esprits pour la récupération d’un foncier rendu par la mafia. Il a ensuite été destiné à la production de blé et de farine locale. Ajoutons enfin un travail sur les repas à mastication facile pour une population vieillissante.

“ —

Faire réseau, dans un moment de réduction des budgets, peut et doit nous aider.

— ”

| Elena Piastra, Maire de Settimo Torinese

Bari a développé des politiques alimentaires visant à renforcer les liens entre la ville et sa campagne environnante. L'administration municipale a lancé en 2018 un programme intitulé "Bari Urban Food Policy", impliquant plus de 50 acteurs locaux, dont des agriculteurs, des associations et des institutions éducatives. Ce programme vise à promouvoir une agriculture urbaine durable et à sensibiliser les citoyens à une alimentation saine.

Deux réalisations majeures illustrent cette politique. Premièrement, la création de jardins urbains communautaires a permis à plus de 200 familles de cultiver leurs propres légumes, renforçant ainsi la souveraineté alimentaire locale. Deuxièmement, l'introduction de marchés de producteurs locaux a augmenté de 25% la vente directe de produits frais, réduisant ainsi l'empreinte carbone liée au transport alimentaire.

SIENNE

Sienne a mis en place une politique alimentaire centrée sur la valorisation des produits locaux et le soutien aux agriculteurs de la région. En 2016, la ville a lancé le "Contrat de Filière Alimentaire", un accord signé par plus de 30 parties prenantes, incluant des producteurs, des transformateurs et des distributeurs. Ce contrat vise à créer une chaîne d'approvisionnement alimentaire locale durable et équitable.

Parmi les réalisations notables, la mise en place d'un label "Produits en Sienne" a conduit à une augmentation de 40% des ventes de produits locaux dans les commerces de la ville. De plus, l'introduction de programmes éducatifs dans les écoles a sensibilisé plus de 5 000 élèves aux avantages d'une alimentation locale et durable.



Valorisation de la Pomme de Terre - Coopération

16



GAL Pays de Saint-Brieuc

Structure porteuse : Lamballe Terre & Mer

Stratégie 2023-2027 : Choisir de bien-vivre dans nos communes rurales au sein d'un territoire solidaire, dynamique et résilient.

Avec une enveloppe de près de 1 400 000 € pour la programmation 2023-2027, le GAL Pays de Saint-Brieuc a choisi d'accompagner des projets répondant aux objectifs de sa stratégie territoriale : tisser des collectifs, gages de résiliences, garantir l'accès aux services et mutualiser les ressources locales pour mieux les valoriser.



Forte d'une vingtaine d'année d'expérience, l'association La Belle du Lié a souhaité poursuivre son travail de promotion de la pomme de terre en tant que produit du terroir à travers un projet de structuration de la filière de production. L'association a donc établie une coopération avec la commune roumaine Porumbacu de Sus et la commune polonaise Ostroda.

Ce projet s'est construit sur un partenariat européen qui avait pour vocation de démontrer les déclinaisons et adaptations de la pomme de terre : un produit local qui s'adapte aux territoires différents. Le projet était ambitieux : il ne s'agissait plus de célébrer la pomme de terre autour d'une manifestation mais de viser à promouvoir la pomme de terre comme un produit local issu d'une filière locale.

Ce projet s'est inscrit dans le programme européen pour le développement rural LEADER. Le projet s'est bâti autour de plusieurs objectifs, notamment : la rédaction d'une charte sur le mode de production des pommes de terre ploeucoises et la création d'un support pédagogique « du tubercule à l'assiette ».

Montant du projet

32 127,40 €

Montant de la
subvention LEADER

18 358,12 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.belledulie.fr/>

CONTACT GAL :



contractualisations@lamballe-terre-mer.bzh



<https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/entreprendre/programme-leader>

Étude pour l'implantation d'un magasin de producteurs

17



GAL Pithiverais & Gâtinais

Structure porteuse : PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Stratégie 2023-2027 : S'affirmer comme un territoire de proximité, avec une identité propre pour plus de partage et de résilience

Le GAL Pithiverais & Gâtinais vise à faire du territoire un espace solidaire, proche de ses habitants et résilient face aux défis climatiques. Il soutient des initiatives favorisant l'apprentissage collectif, la préservation des ressources naturelles et l'accès équitable aux services. En s'appuyant sur les richesses locales du Pithiverais et du Gâtinais, il renforce l'identité territoriale tout en accompagnant la transition écologique.

À l'échelle du Loiret, le Projet Alimentaire Territorial "Mangeons Loiret", co-porté par la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental, vise à impulser des projets structurants, notamment au niveau local, en lien avec les PETR. Sur le territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, la diversité des productions, le développement du maraîchage et la diversification agricole représentent des leviers importants pour construire une réponse alimentaire de proximité.

Ce projet entre en résonance avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial du PETR, notamment à travers l'orientation 4 "Entreprendre, consommer et produire localement et durablement", et plus précisément via l'action 30 qui prévoit le soutien aux porteurs de projets pour le développement de commerces de proximité. Ce projet a également bénéficié d'un cofinancement public avec le Contrat Régional de Solidarité Territoriale de la Région Centre Val de Loire.

Dans cette dynamique, un groupe de travail a été constitué. Il réunit le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret, ainsi qu'un collectif de producteurs locaux. Cette collaboration a conduit à la création de l'association "La Boucle Verte", qui accompagne le PETR dans sa stratégie de valorisation des produits locaux, avec pour objectif final l'implantation d'un magasin de producteurs dans le Pithiverais.

La prochaine étape consiste à mener une étude de faisabilité technico-commerciale afin d'évaluer les conditions optimales pour la mise en place de ce magasin.

Montant du projet

11 802 €

Montant de la subvention LEADER

9 441,60 €

CONTACT GAL :



leader@pays-du-pithiverais.fr



<https://www.pays-du-pithiverais.fr/>

Animation autour d'une démarche de valorisation des productions locales

18



GAL Auxois Morvan

Structure porteuse : PETR du Pays de l'Auxois Morvan

Stratégie 2023-2027 : L'Auxois Morvan 2030 : un exemple de ruralité attractive



Le GAL Auxois Morvan est doté, pour la programmation LEADER 2023-2027, de près de 1 600 000 € pour : valoriser le patrimoine, développer un territoire connecté et durable, soutenir les filières locales, promouvoir un urbanisme de qualité et garantir l'accès aux services.

Depuis 2008, le Pays Auxois Morvan s'est engagé dans une démarche de valorisation de ses productions locales, en créant la marque « Produits Auxois Morvan Naturellement ».

Sous l'impulsion du Pays et de son Projet Alimentaire Territorial, plusieurs actions ont été menées avec un objectif simple : se réapproprier son alimentation en accompagnant les initiatives de l'ensemble des acteurs, de la « fourche à la fourchette ».

Sur la programmation 2023-2027, on peut citer un accompagnement en ingénierie pour structurer et accompagner les producteurs locaux (120 000 € en 2023 et 2024), la création d'outils de promotion de la démarche (10 000 €), ou encore la création d'un livret de recettes avec les productions locales (10 000 €).

Le PAT et le programme LEADER ont notamment permis d'initier des démarches collectives valorisant les productions locales, comme la participation à des foires locales ou régionales, ou encore la création de casiers de distribution de produits locaux, ouverts 24h/24h.

Montant du projet

131 888,20 €

Montant de la subvention LEADER

103 910,56 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.auxois-morvan.fr/productions-auxois-naturellement/>

CONTACT GAL :



leader@auxois-morvan.fr



<https://www.auxois-morvan.fr/leader-2023-2027/>

Création du magasin de producteurs "La source bio"

19



GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Structure porteuse : PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Le PETR est également porteur d'un Projet Alimentaire Territoriale.



Pour sa programmation 2023-2027, le GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a choisi de décliner sa stratégie territoriale en 3 thématiques : alimentation et agriculture, ressources naturelles et biodiversité, slow et tourisme.

Accompagné par le Groupement des agriculteurs bio du Loiret (GABOR), un collectif de producteurs biologiques s'est formé autour d'un projet de création d'un point de vente collectif. Les agriculteurs du collectif ont choisi de concrétiser leur démarche sous la forme d'un magasin de producteurs 100% bios et locaux.

Le groupe a choisi d'installer son magasin à Châteauneuf-sur-Loire dans un local commercial loué par la commune. Ce sont les producteurs qui assurent la commercialisation et la gestion du magasin. Sont proposés à la vente les produits issus des fermes membres et également ceux issus de fermes partenaires situées dans le Loiret et dans les départements limitrophes (qui complètent la gamme selon les besoins et l'accord du groupe membre).

Initialement structuré sous forme associative, le collectif a franchi une nouvelle étape en mars 2021 en créant une Société par Actions Simplifiées (SAS) baptisée La Source Bio, devenue la structure commerciale porteuse du projet de magasin de producteurs. Grâce au soutien du programme LEADER, plusieurs investissements ont pu être financés : une étude prévisionnelle, les travaux d'aménagement intérieur du local ainsi que l'achat d'équipements neufs indispensables à l'ouverture du point de vente. Le magasin a officiellement ouvert ses portes en janvier 2022.

Montant du projet

53 105,90 €

Montant de la
subvention LEADER

11 421,54 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://lasourcebio45.fr/>

CONTACT GAL :



leader@petrforet-orleans.fr



<https://foretorleans-loire-sologne.fr/nos-actions/leader>

Drive fermier de Vouziers

20



GAL Argonne Ardennaise

Structure porteuse : Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Stratégie 2023-2027 : Construire ensemble un territoire rural dynamique, pour les générations actuelles et futures

Pour la période 2023-2027, le GAL Argonne Ardennaise a établi sa stratégie d'intervention sur trois priorités majeures : la transition écologique, le renforcement de la vitalité économique et sociale, et l'inclusion dans le développement territorial.



Ce projet regroupe plusieurs producteurs au sein d'une structure moderne et innovante : les produits, d'origine locale, sont disponibles 24h/24 en quelques clics, grâce à des casiers automatiques installés dans un local sur un parking.

L'objectif est de proposer des produits locaux faciles d'accès dans des casiers automatiques, disponibles de toute heure, de jour comme de nuit.

Parmi les produits disponibles dans ce local, une large gamme : des produits laitiers, des fruits & légumes, de la viande, de la volaille et de la charcuterie, du miel, des plats cuisinés, des œufs, du pain, des boissons, du chocolat, du poisson, etc. Ce concept allie consommation locale, praticité et rapidité.

Plusieurs options se présentent pour commander au Drive : directement dans le local, parmi les produits déjà disponibles, ou sur le site web.

Sur le site web, les consommateurs peuvent commander jusqu'au mardi soir à minuit et récupérer leurs produits le jeudi en fin de journée.

Une option de livraison à domicile est également proposée dans les communes voisines, grâce à un partenariat avec le chantier d'insertion La Routourne de Vouziers.

Montant du projet

103 967,9 €

Montant de la subvention LEADER

30 275 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.drive-fermier-vouziers-08.fr/>

CONTACT GAL



leader@argonne-ardennaise.fr



<https://www.argonne-ardennaise.fr/>

Fabrication de couac, kassav et sispa

21



GAL Agglo'GAL

Structure porteuse : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

Stratégie 2023-2027 : Schéma de développement local de la CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)

L'Agglo'GAL a défini les objectifs suivants pour sa programmation LEADER 2023-2027 : développer une économie sociale et solidaire, endogène et territorialisée, approvisionner la population en produits alimentaires issus de l'agriculture locale et valoriser les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales des territoires ruraux par le développement du tourisme et des loisirs.



Ce projet de transformation du manioc vise à professionnaliser la production de trois spécialités guyanaises : le couac, la kassav et le sispa. Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation des ressources agricoles locales et de transmission des savoir-faire culinaires du territoire.

La mise en place de cette activité a nécessité la construction d'un lieu de production dédié à la transformation, ainsi que l'acquisition d'équipements adaptés. Ce nouvel espace de production permet de transformer directement le manioc cultivé sur place en produits finis, tout en garantissant des conditions de travail optimales et une qualité constante.

Soutenu par l'Agglo'GAL, notamment pour le financement des infrastructures et des équipements, ce projet contribue au développement local en favorisant les circuits courts, la diversification agricole et le maintien des pratiques traditionnelles. Il illustre également le potentiel économique de la filière manioc en Guyane.

Montant du projet

27 001,55 €

Montant de la subvention LEADER

20 251,13 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://youtu.be/TFLCZwAQBq4?si=FhTiNV8gCtPLoibG>

CONTACT GAL :



agglogal@cacl-guyane.fr



<https://www.cacl-guyane.fr/lagglo-au-quotidien/services/gal/>

Expérimentation d'une stratégie alimentaire partagée

22



GAL Pays des Châteaux

Structure porteuse : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Stratégie 2023-2027 : Le lien Ville Campagne au service d'un développement territorial ambitieux tout en préservant nos ressources

Pour la programmation 2023-2027, le GAL Pays des Châteaux poursuit son engagement en accompagnant des projets s'inscrivant dans les thématiques tel que la transition écologique, le développement de l'économie locale, la valorisation des patrimoines et la qualité de vie en milieu rural.



Le Pays des Châteaux s'est engagé dans une démarche de relocalisation de l'alimentation à travers la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial.

Pour piloter cette stratégie, un Conseil Local de l'Alimentation a été créé en 2019. Cette instance collective et participative rassemble environ 200 membres issus de divers secteurs : agriculture, transformation, distribution, consommation, social, santé,... Le CLA a pour vocation de construire une stratégie visant à la relocalisation de l'alimentation, en servant d'interface entre les décideurs locaux et les acteurs de terrain.

Le rôle principal du CLA est de favoriser la rencontre entre des acteurs qui n'ont pas l'habitude de collaborer, afin de co-construire des projets innovants et transversaux autour de l'alimentation. Il agit comme un médiateur, sans porter lui-même de projets. Ses missions sont multiples : initiateur de changements dans le modèle alimentaire, participatif dans l'élaboration de la stratégie territoriale, consultatif dans l'évaluation de la cohérence des projets avec les besoins du territoire, incitatif en encourageant les élus à s'intéresser à certaines actions, et informatif en facilitant la transmission d'informations sur le PAT auprès du grand public et des acteurs locaux.

En 2024, les élus du Pays des Châteaux ont souhaité donner un nouveau rôle au CLA via le dispositif BOCAL (Budget et accompagnement Ouverts aux Citoyens pour des initiatives Alimentaires). Ce dispositif, doté d'un budget propre, est piloté par le CLA et lui permet de choisir les projets alimentaires locaux qui bénéficieront d'un accompagnement technique et financier.

Montant du projet

72 000 €

Montant de la subvention LEADER

30 000 €

CONTACT GAL :



leader@paysdeschateaux.fr



<https://www.paysdeschateaux.fr/>



GAL Plateau de Saclay

Structure porteuse : Terre & Cité

Stratégie 2023-2027 : Vers une alliance agriurbaine innovante pour un territoire durable et résilient.

Pour la programmation LEADER 2023-2027, le GAL Plateau de Saclay est doté d'une enveloppe de 1,4 millions d'euros afin d'accompagner les projets relevant des thématiques suivantes : préservation des espaces agricoles et ruraux et des fonctionnalités agricoles, soutien à une alimentation durable et locale, appui à la transition agro-écologique et environnementale, et amplification des synergies entre agriculteurs et scientifiques.



Création d'un jardin d'insertion

Les Restos du Cœur des Yvelines, en partenariat avec la Ville de Guyancourt, lancent leur premier jardin d'insertion sur le site de la Petite Minière. Ce projet social et solidaire accueillera 12 personnes en parcours d'insertion, encadrées par des professionnels du maraîchage, avec pour objectif de favoriser leur retour à l'emploi.

Les fruits et légumes produits (environ 20 tonnes par an) seront distribués gratuitement dans les Restos du Cœur du département.

Le terrain de 4 000m², mis à disposition par la Ville, sera également un lieu de sensibilisation pour les enfants et les habitants.

Les travaux du site de Guyancourt sont terminés, le site sera inauguré le 25 juin 2025,



Montant du projet

77 000 €

Montant de la subvention LEADER

40 000 €

Installation d'une ferme maraîchère

La ville de Palaiseau porte le projet de création d'une ferme maraîchère en agriculture biologique (AB) à vocation productive et pédagogique, sur le site des Marnières.

Le projet a différents objectifs en lien avec l'évolution de l'agriculture tels que le renforcement de la résilience alimentaire de la commune, l'installation d'exploitants agricoles, la création d'emplois, la pédagogie, etc.

Le projet vise à l'aménagement :

- D'un bâtiment d'exploitation et d'un hangar ;
- D'un espace pédagogique ;
- Des accès, un parking et réseaux

Le lancement des travaux a eu lieu le 18 mai 2025.



Montant du projet

290 000 €

Montant de la subvention LEADER

100 000 €



Valorisation et animations territoriales autour des circuits courts

24



GAL Pays Sources et Vallées

Structure porteuse : Association du Pays Sources et Vallées

Stratégie 2023-2027 : S'appuyer sur les ressources locales pour assurer une transition écologique et énergétique du territoire qui soit génératrice d'innovation, d'emplois et d'inclusion sociale

Le GAL Pays Sources et Vallées a obtenu plus d'un million d'euros de fonds LEADER pour accompagner des projets locaux entre 2023-2027. Sa stratégie est axée sur la transition énergétique : économies d'énergie et d'eau, énergies renouvelables, mobilité durable, filières locales et gestion des déchets.



Dans le but de sensibiliser les habitants, notamment les publics défavorisés, à une alimentation saine et locale, le territoire a mis en place plusieurs actions concrètes sur la programmation 2014-2020.

Des outils de communication ont été créés et diffusés, tels qu'une carte des producteurs, une campagne de sensibilisation et des visuels mettant en valeur les commerces s'approvisionnant régulièrement en produits locaux (panneaux de signalétique routière).

Le territoire a également organisé ou soutenu des événements grand public comme des fermes ouvertes (à travers des projets comme "les week-ends à la ferme") ou des fêtes locales (la fête du potiron, le projet de coopération pour la fête des producteurs locaux, etc.), afin de promouvoir les productions locales et de favoriser les échanges entre agriculteurs et consommateurs.

Enfin, des animations pédagogiques ont été proposées dans les écoles, centres de loisirs et centres sociaux, autour des produits locaux de saison et de l'éducation à l'alimentation saine et locale.

Montant du projet

41 345 €

Montant de la subvention LEADER

24 824 €

CONTACT GAL :



morganemelodie.gathen@sourcesetvallees.fr



<https://www.sourcesetvallees.fr/rubrique-LEADER-6.html>

Transformation de produits écologiques destinés à l'alimentation humaine

25



GAL Est Mahorais

Structure porteuse : Association pour le développement du GAL EST Mahorais

Stratégie 2023-2027 : Soutenir la dynamique de transformation économique et de valorisation des atouts locaux de l'Est Mahorais

Le GAL Est Mahorais a défini sa stratégie LEADER 2023-2027 autour des thématiques de l'emploi, de la formation, de l'entrepreneuriat, des savoir-faire artisanaux, de l'alimentation locale de qualité, des commerces de proximité et du tourisme durable.



Créée en 2019, l'entreprise ECO ECO se spécialise dans la transformation de produits locaux et naturels en différentes formes : poudres, jus ou encore produits séchés. Le porteur de projet a débuté son activité à domicile, en aménageant une pièce dédiée à la production.

Dans le cadre du programme LEADER, l'entreprise bénéficie aujourd'hui d'un accompagnement pour franchir une nouvelle étape : l'aménagement d'un container afin d'y installer l'ensemble de son matériel de production dans un espace plus adapté. Ce soutien a également permis d'investir dans de nouveaux équipements pour renforcer la capacité de transformation.

L'idée de ce projet est né d'un véritable engagement en faveur de l'environnement et du développement des circuits courts. En travaillant à partir de son propre champ et en collaboration avec deux producteurs locaux, il contribue à une économie plus résiliente et ancrée dans son territoire.

Montant du projet

80 000 €

Montant de la subvention LEADER

50 135 €

CONTACT GAL :



direction.galest@leader-mayotte.yt



<https://leader-mayotte.yt/>

Structuration et pérennisation d'un réseau de producteurs locaux en agriculture biologique

26



GAL Périgord Vert

Structure porteuse : Pays Périgord Vert

Stratégie 2014-2022 : Organiser et promouvoir un territoire de proximité et de qualité

La stratégie du GAL Périgord Vert s'articulait autour de 3 axes majeurs : Assurer la répartition équilibrée de services de proximité et d'équipements ; s'appuyer sur les ressources identitaires du Périgord Vert pour renforcer son attractivité ; faciliter la mobilité et améliorer l'accessibilité du territoire.

La sauce paysanne est un projet de la programmation précédente visant à renforcer et élargir un réseau de producteurs locaux engagés en agriculture biologique, souhaitant collaborer avec une association pour diversifier l'offre de produits et proposer des paniers tout au long de l'année. L'initiative prévoit également d'étendre les points de distribution et les modalités de livraison afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Faciliter l'accès à une alimentation biologique, locale et en circuit court, pour un plus grand nombre d'habitants, y compris ceux rencontrant des difficultés de mobilité ;
- Renforcer l'entraide et la solidarité entre les producteurs, en favorisant une dynamique collective permettant de développer de nouvelles débouchés, notamment dans la restauration privée et la restauration collective ;
- Valoriser et développer la petite paysannerie et les circuits courts sur le territoire, en impliquant activement les consommateurs dans une démarche de relocalisation alimentaire.

Montant du projet

19 611 €

Montant de la subvention LEADER

6 474 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



https://www.facebook.com/LaSaucePaysanne/?locale=fr_FR

CONTACT GAL :



catherine.hua@perigord-vert.com



<https://www.perigord-vert.com/>

De la Terre à Mon Assiette

27



GAL Pays du Grand Briançonnais

Structure porteuse : PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Stratégie 2014-2022 : Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie

Lors de la précédente programmation, le GAL Pays du Grand Briançonnais avait comme objectif stratégique le développement d'une stratégie territoriale visant à agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles ; un soutien pour l'esprit d'initiative et d'entreprise ; la cultivation au quotidien des valeurs fédératrices et du lien au territoire

Le projet « De la terre à mon assiette » est porté par le Parc naturel régional du Queyras et les associations Environnement et Solidarité, CoDES et REC.

Il s'articule autour de 2 axes complémentaires.

Le premier axe, destiné aux enfants, fait le lien à travers différents ateliers pédagogiques et artistiques entre l'alimentation, la santé et l'environnement ...

L'ensemble du projet poursuit plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les élèves aux enjeux agricoles et alimentaires, en leur permettant de s'approprier ces thématiques de manière créative et pédagogiques ;
- Diffuser les films réalisés par les enfants, etc.

Le second axe porte sur le développement de l'approvisionnement local dans les cantines scolaires.

L'ensemble du projet poursuit plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les élèves aux enjeux agricoles et alimentaires, en leur permettant de s'approprier ces thématiques de manière créative et pédagogique ;
- Diffuser le film réalisé par les enfants afin de toucher un large public et encourager l'évolution des pratiques alimentaires ;
- Mettre en valeur une alimentation de qualité, issue de l'agriculture locale ;
- Promouvoir les métiers liés à la production agricole et à la restauration collective ;
- Favoriser la coopération entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire, pour lever les freins au développement des circuits courts et créer de nouvelles synergies locales.

Montant du projet

78 627,17 €

Montant de la subvention LEADER

42 458,66 €



"Mettons la main à la PAT"

28



GAL Centre Cher

Structure porteuse : PETR Centre Cher



Les thématiques développées dans la stratégie de développement local du GAL pour cette programmation 2023-2027 sont la transition écologique et énergétique, le tourisme et le patrimoine, les filières locales, les circuits courts, les services de proximité, la jeunesse, l'attractivité territoriale et les services à a population.

Ce projet de coopération régionale a été initiée pour soutenir les dynamiques alimentaires locales, réunissant le Pays des Châteaux, le Pays de Vierzon, le Pays de Bourges et le Pays Castelroussin.

Entre septembre et décembre 2019, 4 rencontres ont été organisées sur chacun de ces territoires partenaires, chacune centrée sur une thématique spécifique :

- À Blois, sur la gouvernance alimentaire
- À Vierzon, sur les outils de la transformation locale
- À Châteauroux, sur l'approvisionnement local de la restauration collective
- À Bourges, sur les outils pour développer les circuits courts de proximité.

Montant du projet

39 000 €

Montant de la subvention LEADER

31 000 €

Ces journées avaient pour objectifs de valoriser les initiatives locales, de mobiliser les acteurs autour des enjeux de relocalisation de l'alimentation et de favoriser le partage d'expériences. Au total, près de 400 participants, professionnels du territoire, porteurs de projets et étudiants, ont pris part à ces temps d'échange, témoignant d'un réel engouement pour une transition alimentaire à l'échelle régionale.

POUR EN SAVOIR PLUS :



CONTACT GAL :



elise.patrigeon@petr-centrecher.fr

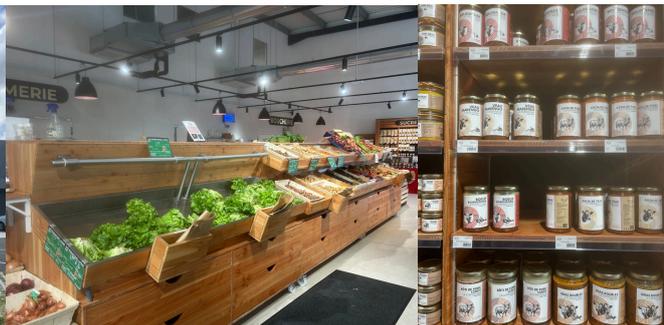


<https://www.sirdab.fr/le-programme-leader/>

Création d'un magasin de producteurs

Ferm'Avenir

29



GAL Pays Adour Landes Océanes

Structure porteuse : PETR - Pays Adour Landes Océanes

Stratégie 2023-2027 : Un territoire aux multiples richesses à accompagner dans ses transitions vers des modèles de développement durables

Le GAL Pays Adour Landes Océanes met en œuvre une stratégie locale visant à soutenir des projets durables en mettant l'accent sur le cadre de vie, les pratiques durables et la cohésion sociale.



Le projet Ferm'Avenir, situé à Saint-Martin-de-Seignanx dans les Landes, incarne une initiative collective ambitieuse portée par 9 agriculteurs du sud des Landes, du Béarn et du Pays basque. Ces producteurs ont ouvert en avril 2024 un magasin paysan de 280 m², complété par un atelier de transformation agroalimentaire, une boulangerie et un restaurant, sur une surface totale de 800 m².

Le magasin propose plus de 2 000 références de produits locaux, issus des exploitations des associés et d'une centaine d'apporteurs partenaires de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie. Ces produits incluent des fruits, légumes, viandes, produits laitiers, poissons, ainsi que des produits transformés sur place grâce à un laboratoire agréé.

Les objectifs de Ferm'Avenir sont multiples :

- Mutualiser la vente de produits locaux frais pour offrir une gamme diversifiée aux consommateurs ;
- Rapprocher le consommateur du producteur en assurant une présence régulière des agriculteurs en magasin ;
- Proposer une plus grande diversité de produits transformés, grâce à l'atelier de transformation et au restaurant, travaillant les produits du magasin ;
- Offrir de nouveaux débouchés plus rémunérateurs aux agriculteurs, en limitant les intermédiaires ;
- Pérenniser les exploitations et favoriser l'installation des jeunes, en assurant une valorisation des produits ;
- Ouvrir de nouveaux marchés avec les collectivités locales, notamment en fournissant la restauration collective en circuits courts.

Montant du projet

2 100 000 €

Montant de la subvention LEADER

50 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.fermavenir.fr/concept/>

CONTACT GAL :



clementine.saves-julien@pays-alo.fr



<https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/les-territoires/adour-landes-oceanes>

C'est Bio l'Anjou : création d'un pôle de coopération d'alimentation territoriale

30



GAL du Loir au Layon

Structure porteuse : Pôle métropolitain Loire Angers

Stratégie 2023-2027 : Renforcer la résilience et maintenir une attractivité durable du territoire en accompagnant les transitions

Doté d'une enveloppe de 1,474 millions d'euros de LEADER, le GAL Loir au Layon soutient des projets publics et privés s'inscrivant dans sa stratégie locale de développement. Cette stratégie vise à renforcer la résilience et l'attractivité durable du territoire à travers plusieurs axes d'intervention : soutien à l'économie de proximité, développement d'une offre touristique diversifiée, accompagnement de la transition écologique, et favorisation de la cohésion sociale et territoriale.



C'est Bio l'Anjou est un collectif de professionnels bio engagés pour une organisation des circuits courts du territoire. Il rassemble des acteurs locaux de l'alimentation durable : paysans éleveurs bio, producteurs, cuisiniers, formateurs, brasseurs.

Ce tiers-lieu culinaire met à disposition des professionnels, un outil et une offre de services. Ce lieu de 700m² propose un atelier de découpe, un laboratoire professionnel aux normes, une cuisine pédagogique mise à disposition pour des formations, un bureau partagé, une salle de réunion, ainsi qu'une conserverie pour transformer les surplus de légumes bio.

C'est Bio l'Anjou participe à la relocalisation de l'économie et crée du lien en milieu rural.

Ses objectifs sont de :

- Dynamiser l'économie du territoire en participant à la structuration de la filière de l'agriculture bio et en aidant à l'installation d'autres structures locales ;
- Faire vivre une structure coopérative en lien avec les acteurs du territoire et créer de l'emploi ;
- Faciliter la mise en relation de l'offre des produits bio et locaux avec les restaurants scolaires pour améliorer la qualité de l'assiette de tous les convives.

Ce tiers-lieu a été financé dans le cadre de la précédente programmation LEADER 14-22. Le GAL continue à soutenir le lieu sur la programmation 23-27.

Montant du projet

47 590 €

Montant de la subvention LEADER

32 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://travail-transitions.fr/qui-sommes-nous/cbiolanjou-2/>

CONTACT GAL :



leader@pmla.fr



<https://pole-metropolitain-loire-angers.fr/>

Défi Foyers à Alimentation Positive

31



GAL Isle en Périgord

Structure porteuse : Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Stratégie 2023-2027 : Un engagement vers une transition écologique en faveur d'un territoire attractif, innovant et solidaire tournée autour de 2 axes : le cadre de vie et l'économie.

Pour la programmation 2023-2027, le GAL Isle en Périgord a choisi d'accompagner des projets permettant de rendre le cadre de vie plus attractif et solidaire et de rendre l'économie plus innovante et solidaire.



Le Défi Foyers à Alimentation Positive vise à démontrer qu'il est possible de manger mieux, en alliant goût, qualité, bio, local et respect de l'environnement, sans dépenser plus. Ce projet, conçu comme un jeu collectif et accessible à tous, accompagne les participants vers une évolution progressive de leurs habitudes alimentaires et de consommation.

Dans une ambiance conviviale, une trentaine de foyers volontaires des communes de Neuvic, Saint-Astier et Vergt ont découvert à leur rythme une alimentation plus équilibrée et de meilleure qualité, à travers des approches ludiques et sensorielles. Durant 8 mois, ces familles ont été accompagnées par plusieurs structures relais locales (association IsleCo de Douzillac, espace de vie sociale La Clé de Vergt et le centre intercommunautaire d'Action Sociale d'Isle Vern Salembre) dans ce défi ayant plusieurs objectifs :

- Réfléchir à ses pratiques alimentaires : types d'aliments consommés, lieux et habitudes d'achat, budget ;
- Questionner l'origine des produits, leurs modes de production et leur impact environnemental ;
- Comprendre les liens entre alimentation, santé et bien-être ;
- S'interroger sur la notion de "juste prix" et la rémunération équitable des producteurs.

Au-delà de l'amélioration des comportements alimentaires, ce projet renforce le lien social entre les habitants d'un même territoire. Il s'appuie un petit groupe engagé sur la durée, ponctué d'ateliers et d'animations pratiques, pour favoriser des achats plus locaux, durables et responsables.

Un bilan positif pour ce projet qui a permis de diminuer les achats en supermarché (de 59% à 32%) en faveur des achats en circuit court. Les achats en produits bio locaux ont également augmenté de 25% en moyenne pour ces foyers, en gardant des coûts similaires pour les repas.

Montant du projet

19 952,42 €

Montant de la subvention LEADER

15 961,94 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.pays-isle-perigord.com/projet-alimentaire-territorial/defi-foyers-a-alimentation-positive/>

CONTACT GAL :



s.giedelmann@pays-isle-perigord.com



<https://www.pays-isle-perigord.com/>

Extension de la conserverie de Rogues : l'Atelier de Fabia

32



GAL Cévennes

Structure porteuse : Association GAL Cévennes



Stratégie 2014-2022 : Ancrer la population sur le territoire en dynamisant l'économie locale et en levant les freins à l'attractivité

Doté d'une enveloppe de 3,106 millions d'euros pour la programmation 2014-2022, le GAL Cévennes a soutenu des projets publics ou privés répondant à l'un des axes stratégiques suivants : développement de l'offre touristique ; activité agricole et forestière, maintien et diversification ; création, développement et reprises d'entreprises ; amélioration de l'attractivité du territoire en développant les services de proximité.

L'atelier de Fabia, est une conserverie artisanale qui propose aux producteurs locaux des prestations de transformation de légumes, fruits et viandes en conserves, soupes, terrines, compotes, confitures ..., tout en s'adaptant à leurs attentes en termes de recettes.

Situé en milieu rural dans la commune de Rogues, petite commune du secteur du Vigan en Cévennes, l'atelier travaille en marque blanche (ce qui permet aux producteurs d'afficher leur propre marque) et vend également sa propre gamme.

Face à son développement, l'atelier a eu besoin de créer un espace de stockage de bocal vides, trois pièces froides supplémentaires pour conserver les produits frais en attente de transformation et les produits finis, et un hall d'entrée pour les producteurs. La conserverie travaille avec une trentaine d'agriculteurs et permet la création d'emploi de cuisinier.

Montant du projet

109 234 €

Montant de la
subvention LEADER

45 828 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



https://www.facebook.com/atelierdefabia/?locale=fr_FR

CONTACT GAL :



galdescevennesaurhone@gmail.com



<https://www.galcevennes.fr/>



GAL Haute Mayenne

Structure porteuse : Mayenne Communauté

Stratégie 2023-2027 : Le défi des transitions et de l'accueil



Le GAL Haute Mayenne, avec une enveloppe de 1 593 056 €, a choisi de piloter sa stratégie territoriale autour de 3 axes majeurs : accompagner les transitions écologique, énergétique, industrielle, agricole et alimentaire, faire de la Haute Mayenne un territoire accueillant et cultiver l'esprit de coopération.

L'association GENIRE a lancé MaYon Court, une plateforme logistique et commerciale qui met en lien producteurs locaux, petits transformateurs et restauration collective. Les objectifs du projet sont multiples :

- Proposer de nouvelles opportunités de commercialisation et garantir un prix juste aux producteurs ;
- Créer de l'emploi pour les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- Développer l'approvisionnement local en restauration collective.

Né d'une réflexion autour de la transformation alimentaire, le projet a débuté par la création de la Légumerie 53. MaYon Court a par la suite été lancé, comme plateforme commerciale et logistique dédiée à la transformation et le conditionnement des légumes. Le projet a été soutenu par le programme LEADER, qui a notamment permis l'achat d'un véhicule frigorifique.

Aujourd'hui, MaYon Court réalise 330 000 € de ventes annuelles et 1,5 tonne de produits transformés. Cela lui permet de répondre à un enjeu territorial fort : fournir 75% de produits locaux dans les cantines mayennaises, au-delà des exigences de la loi EGALIM.

Montant du projet

29 608 €

Montant de la subvention LEADER

21 293,12 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.mayoncourt.fr/>

CONTACT GAL :



animation.leader@hautemayenne.fr



<https://www.mayenne-communaute.net/entreprendre/accompagnement-porteurs-de-projet/>

Airial du Tastot

34



GAL Landes Nature Côte d'Argent

Structure porteuse : Pays Landes Nature Côte d'Argent



Stratégie 2023-2027 : Un territoire résilient toute l'année

Le GAL Landes Nature Côte d'Argent, doté d'une enveloppe de 2 263 163 € pour la programmation LEADER 2023-2027, a souhaité mettre en place une stratégie principalement portée sur le développement durable, tout en gardant en priorité des thématiques comme la transition écologique et énergétique, l'économie circulaire, le tourisme et le patrimoine, etc.

Airial du Tastot (AdT) est un projet d'espace de formation par une production légumière à destination des collectivités et restaurateurs du territoire.

Il est porté par l'association de développement local La Smalah.

Airial du Tastot souhaite représenter la ferme au centre du village, en répondant aux besoins alimentaires locaux et en promouvant une agriculture durable.

Il vise à représenter un rôle ressource auprès des paysans, via l'ouverture de ses espaces techniques et de son dispositif d'accompagnement psycho-socio-professionnel.

La subvention LEADER va pouvoir financer le programme de médiation sur site sur la période septembre 2025 - septembre 2027.

Dans un premier temps, le financement se fera sur la préparation d'une proposition co-construite avec les partenaires.

Il financera in fine des actions de médiation qui seront produites et menées dès le printemps 2026, (avant de proposer une programmation à l'année à partir de septembre 2026.)

Montant du projet

87 973,00 €

Montant de la subvention LEADER

50 000 €

CONTACT GAL :



leader@payscotedargent.com



<https://www.payscotedargent.com/>

Cabane des producteurs

35



GAL Vallée de la Sarthe

Structure porteuse : Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe

Stratégie 2023-2027 : Vers un territoire à énergie positive

Doté d'une enveloppe de plus de 1 300 000 € pour la période 2023-2027, le GAL Vallée de la Sarthe met en place une stratégie territoriale accompagnant les transitions écologiques, économiques et sociales du territoire.



Le projet de la Cabane des Producteurs est né de l'initiative d'une association regroupant une dizaine de producteurs locaux, avec l'ambition de créer un point de vente unique et collectif. Situé dans la zone commerciale de Mareil-en-Champagne, un local a été aménagé pour accueillir les produits des membres de l'association, en vente directe ou en dépôt-vente.

L'association s'est progressivement élargie en intégrant de nouveaux producteurs, renforçant ainsi l'offre locale.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Proposer aux habitants des produits locaux, frais de qualité ;
- Mutualiser les efforts pour faciliter la vente en circuit court ;
- Réduire les risques financiers en partageant les dépenses.

Pour concrétiser le projet, l'association a fait appel au cabinet SOGEC pour l'accompagner dans la création de la structure, en assurant la rédaction des statuts, du bail, du règlement intérieur et de l'ensemble des documents administratifs nécessaires. Une agence de communication a ensuite été mobilisée pour concevoir l'identité visuelle de la Cabane des Producteurs, incluant le logo, l'enseigne et divers supports de communication comme les flyers.

Le local a été entièrement aménagé pour répondre aux besoins des producteurs, avec la pose de nouveaux sols, l'installation d'une vitrine et d'une chambre froide. Enfin, l'équipement de base a été acquis, comprenant notamment un lave-main, une balance et une caisse enregistreuse.

Montant du projet
éligible à LEADER

30 550 €

Montant de la
subvention LEADER

25 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.lacabanedesproducteurs.com/>

CONTACT GAL :



isabelle.vache@paysvalleedelasarthe.fr



<https://paysvalleedelasarthe.fr/>

Mesurer l'impact économique des magasins de producteurs

36



GAL Haute-Provence Luberon

Structure porteuse : Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure en partenariat avec le PNR du Luberon

Stratégie 2023-2027 : Sobriétés, Souverainetés, Solidarités, Agir pour inventer ici un futur souhaité plutôt que subi

Pour la programmation 2023-2027, le GAL Haute-Provence Luberon a décidé d'axer sa stratégie territoriale sur 3 grands principes : les sobriétés choisies pour la maîtrise des ressources, les souverainetés pragmatiques pour une croissance raisonnée et les solidarités actives pour l'équité territoriale.



En 2018, dans le cadre du projet multi-partenarial MAGPRO "clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs", financé par le CASDAR, l'Inrae de Montpellier, UMR Innovation, a développé un outil de mesure de l'impact économique des magasins de producteurs.

L'association Trame, l'Inrae, UMR Innovation, en partenariat avec le Réseau des magasins de producteurs et le RMT Alimentation locale, ont expérimenté à plus grande échelle un outil de mesure de l'impact économique des magasins de producteurs du territoire du GAL Haute-Provence Luberon.

Les résultats montrent que les magasins de producteurs jouent un rôle clé dans le maintien de la richesse au sein de leur territoire, en orientant la majorité de leurs dépenses vers des petites et moyennes entreprises locales.

En plus de soutenir l'économie locale, ces magasins permettent également la création d'emplois non délocalisables, renforçant ainsi l'ancrage territorial de leur activité.

Avec une quinzaine de points de vente sur le territoire du GAL Haute-Provence Luberon, il apparaît clairement que ces groupements de producteurs constituent de véritables moteurs du développement économique local.

Montant du projet

84 434 €

Montant de la subvention LEADER

75 991 €

POUR EN SAVOIR PLUS :



<https://www.magasinsdeproducteurspaca.fr/projet-mesurer-l-impact-%C3%A9conomique-sur-le-territoire/>

CONTACT GAL :



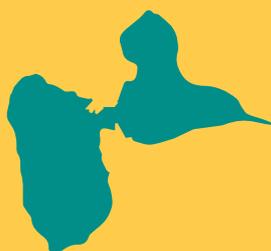
animation@leader-hauteprovenceluberon.com



<https://www.leader-hauteprovenceluberon.com/>

Fête de la vanille

37



GAL Nord Basse-Terre

Structure porteuse : Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre

Stratégie 2023-2027 : LEADER 2023-2027, pour une économie de proximité, une nature préservée, une identité renforcée

Le GAL Nord Basse-Terre, doté d'une enveloppe de plus de 1 110 000€ pour la programmation LEADER 2023-2027, a souhaité mettre en place une stratégie territoriale axée sur plusieurs thématiques comme la transition écologique et énergétique, le développement durable, les circuits courts, ...

La fête de la vanille est un événement grand public organisé pour célébrer la culture et la diversité des vanilles locales.

Cette fête est organisée par l'APAGwa, une association qui promeut l'agroforesterie dans l'île.

Durant cette fête, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir les différents types de vanilles de Guadeloupe, ainsi que les techniques traditionnelles de transformation et de production de la vanille.

Des dégustations, des ateliers et des conférences sont également organisés pour permettre aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'histoire, les spécificités et les enjeux de la vanille guadeloupéenne. Cet événement permet de sensibiliser le grand public à l'importance de la préservation des cultures locales et de l'agroforesterie, ainsi qu'à l'impact économique et social de ces pratiques durables.

Montant du projet

22 264,59 €

Montant de la subvention LEADER

19 036,17 €



POUR EN SAVOIR PLUS :



https://www.facebook.com/vanniannou971?locale=fr_FR

CONTACT GAL



leader@canbt.fr
daniel.blanchard@canbt.fr



<https://canbt.fr/agglo/>

Coordonnées

Association Leader France
p/o /airie de Ploeuc-l'Hermitage
Place Louis Morel
22150
Ploeuc-l'Hermitage



contact@leaderfrance.fr



leaderfrance.fr